



HAL
open science

**Présentation en 4 pages du projet PSDR Auvergne
ValPrai. La diversité des prairies de moyenne montagne:
un atout à valoriser pour le développement de ces
territoires**

René Baumont, Hélène Rapey, Stéphane Ingrand, A. Caron, Patrick P. Veysset

► **To cite this version:**

René Baumont, Hélène Rapey, Stéphane Ingrand, A. Caron, Patrick P. Veysset. Présentation en 4 pages du projet PSDR Auvergne ValPrai. La diversité des prairies de moyenne montagne: un atout à valoriser pour le développement de ces territoires. [Rapport Technique] irstea. 2010, pp.4. hal-02596117

HAL Id: hal-02596117

<https://hal.inrae.fr/hal-02596117v1>

Submitted on 15 May 2020

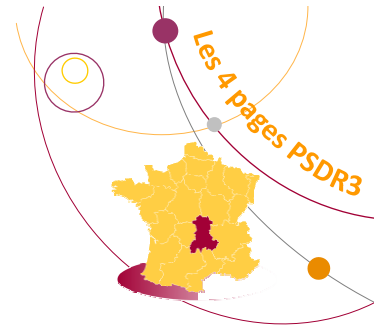
HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Valprai

Les prairies et leur diversité : atouts pour l'Auvergne



Prairies
Montagne
Éleveurs
Filières
Territoires

En Auvergne, les prairies recouvrent 1/3 de l'espace, de 300 à 1 600m d'altitude ; elles représentent 2/3 de la surface agricole régionale mais ne contribuent que pour 6% de la valeur ajoutée produite dans la région.

En quoi ces prairies et leur diversité représentent-elles un atout pour les différents acteurs économiques de la région, qu'il s'agisse des éleveurs laitiers ou allaitants, ou des filières de transformation et de commercialisation ? Quels progrès possibles pour une meilleure valorisation ?

La diversité des prairies apparaît bien réelle dans les élevages de la région, mais les savoir-faire et les intérêts qui lui sont liés sont très variables selon le type d'acteurs et les zones d'élevage.

Problématique

Le projet Valprai vise une meilleure connaissance de ce qui fait et valorise la diversité des prairies en Auvergne.

Pour cela, trois grandes questions structurent les recherches :

- Dans quelle mesure les éleveurs, par leurs pratiques, façonnent et valorisent la diversité des prairies en fonction de leurs systèmes et de leurs conditions d'exploitation ? (Volet 1 du projet)
- Dans quelle mesure, la diversité des prairies est perçue et mobilisée par des acteurs non agricoles, pour construire la réputation des produits issus des prairies auvergnates ? (Volet 2)
- Comment les changements de politiques agricoles à l'horizon 2015 vont affecter l'activité agricole et les productions d'élevage, la conduite et la valorisation des prairies, et la dynamique des territoires, en Auvergne ? (Volet 3)



Référents Recherche

René BAUMONT,
Inra-URH
rene.baumont@clermont.inra.fr
Hélène RAPEY,
Cemagref, UMR Métafort
helene.rapey@cemagref.fr

Référent Acteur

Jean-Louis RENOUX,
CRAA
jl.renoux@auvergne.chambagri.fr

Contribution au développement régional

Les prairies sont un élément important de l'économie régionale au travers des filières agro-alimentaires, du tourisme « vert » et de contributions à l'économie locale dans les zones rurales. Le projet Valprai dégage de plus des enjeux « nouveaux » pour soutenir la valorisation des prairies et le développement régional :

Equipes de recherche

- Unité de Recherche sur les Herbivores, Inra, Equipes RAPA et EGEE
- UMR Métafort, Equipes SELECT et CFORT Inra/Cemagref/VetAgroSup/AgroParistech
 - AFOS, EPR VetAgroSup
 - UREP, Inra

Partenaires

- CCRAA, Chambre Régionale Agriculture Auvergne
 - CA63, Chambre Agriculture Puy de Dôme
 - CA15, Chambre Agriculture Cantal-15
 - CA43, Chambre Agriculture Haute-Loire
 - FREDON, Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles d'Auvergne

Projet PSDR

Valprai visant à croiser différents regards sur la diversité des prairies auvergnates, les outils et méthodes utilisés sont variés.

Approche au niveau de l'exploitation (V1)

Afin de mettre en liens les points de vue d'experts et d'éleveurs sur la diversité des prairies, deux types de démarche sont développés au niveau des exploitations dans les trois terrains d'approfondissement du projet.

Caractérisation de la flore prairiale

Des relevés floristiques ont été conduits dans 120 parcelles de 19 exploitations du Bassin de Rochefort-Montagne (63) représentatives d'une large diversité de systèmes de production. Ces relevés ont été mis en relation avec la conduite des parcelles et les caractéristiques du système fourrager. Des approfondissements ont été réalisés dans 4 exploitations pour étudier les relations entre la flore et le régime hydrique des sols.

Description de la diversité prairiale par l'éleveur

Des entretiens en exploitation ont été conduits dans les 19 exploitations de la zone de Rochefort-Montagne et dans 18 exploitations des deux autres terrains d'étude du projet, pour analyser comment les éleveurs caractérisent la diversité de leurs prairies, et s'ils la perçoivent comme un atout ou une limite dans la gestion de leur système fourrager, en particulier vis-à-vis d'aléas de nature climatique en particulier.

Approche au niveau de la filière (V2)

Différents points de vue issus des filières ont été examinés concernant les prairies : cahiers des charges, documents promotionnels, discours de responsables...

Recension des dispositifs de valorisation de produits à base d'herbe

Les dispositifs de valorisation de produits d'élevage ayant leur zone de production inscrite totalement ou partiellement en région Auvergne ont été inventoriés (AOC, IGP, Label Rouge, marques...). Pour cela, plusieurs sources d'information ont été mobilisées (experts, institutions de certification...).

Analyse lexicographique et iconographique relative aux prairies

Une analyse du contenu (texte) a porté sur 30 cahiers des charges transmis par les organismes de gestion en charge de ces dispositifs de valorisation. Celle-ci a été réalisée à partir d'une grille visant à rendre compte des orientations et recommandations en matière d'utilisation et d'entretien des prairies.

Les terrains d'étude

Figure n° 1 : 3 terrains d'approfondissement complémentaires pour le projet Valprai, en Auvergne.

Les 3 terrains choisis représentent une part de la diversité des milieux et des exploitations auvergnates ; cette diversité concerne notamment l'altitude et le climat, le sol, l'orientation d'élevage, la présence de productions sous signe de qualité.

Une analyse a été effectuée sur du matériel de communication destiné au grand public (texte et image) pour 9 des dispositifs de valorisation recensés et 5 organismes participant à la promotion des productions locales et touristique de l'Auvergne.

Entretiens complémentaires avec des acteurs

Les résultats des analyses lexicographiques et iconographiques ont été complétés par l'analyse de contenu d'entretiens réalisés auprès de responsables de communication des organismes parties prenantes.

Approche au niveau du territoire (V3)

L'enjeu est ici de permettre l'articulation entre une démarche de prospective au niveau de l'exploitation et au niveau d'une petite région.

Identification de cas-types d'exploitation et modélisation

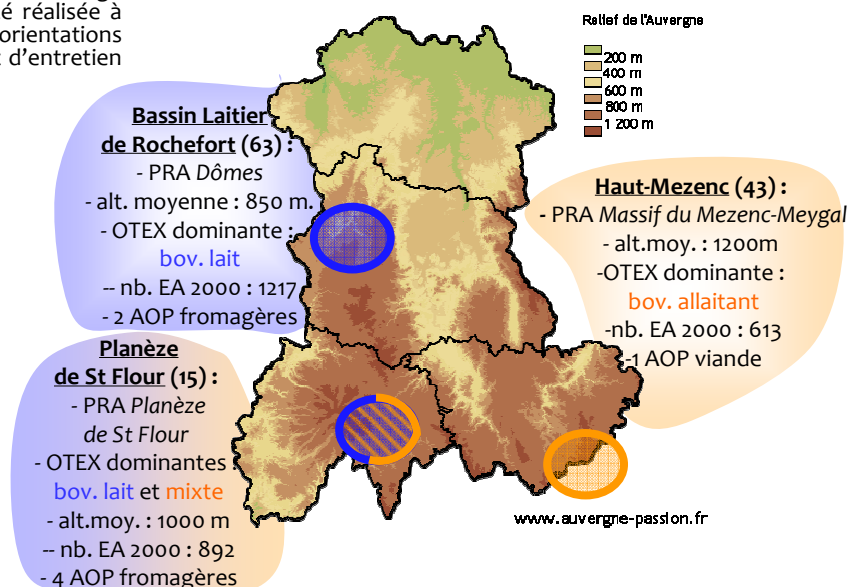
A partir de cas-types de référence pour la région Auvergne, on a repris ou ajusté les caractéristiques de ces exploitations pour qu'ils représentent au mieux la diversité des exploitations d'un territoire auvergnat de type Communauté de Communes (cas du Haut-Mezenc). Ces ajustements se sont appuyés sur un inventaire actualisé de toutes les exploitations présentes dans le terrain d'étude retenu (réalisé en collaboration avec des élus locaux agriculteurs).

Définition de scénarios à l'horizon 2015

Des scénarios à l'horizon 2015, concernant le prix des produits et intrants, le bilan de santé de la PAC, l'abandon des quotas laitiers, concernant aussi les dynamiques de filières locales, ont été définis en collaboration avec une commission régionale d'agents de développement.

Simulation sur l'ensemble des cas-types et agrégation

Une fois les cas-types modélisés sur le plan technico-économique en situation de référence 2004-2007 pour le terrain concerné, le scénario 2015 a été appliqué pour chaque cas-type en tenant compte d'éventuels agrandissements liés à des cessations d'exploitations dans le territoire. Ces redistributions de foncier ont fait l'objet d'hypothèses et de discussion avec des élus-locaux agriculteurs dans ce territoire.



Les résultats

Au niveau de l'exploitation (V1)

La diversité prairiale augmente avec la diversité des types de production au sein de l'exploitation et le regard des éleveurs sur cette diversité est dominé par les caractéristiques physiques des parcelles.

La diversité botanique

La diversité fonctionnelle des prairies est significativement différente entre les parcelles et entre les exploitations d'une même petite région. Parmi les 120 parcelles des 19 exploitations prospectées dans la zone de Rochefort, les parcelles se répartissent en 3 groupes de diversité botanique. Un premier groupe d'effectif important (75 parcelles) correspond à des milieux riches à bonne valeur agronomique, mais à faible diversité. Le deuxième (32 parcelles) correspond également à des milieux riches et à bonne valeur agronomique, mais à plus grande diversité de familles botaniques. Le troisième, de moindre effectif (13 parcelles) présente des parcelles de milieu pauvre, à plus faible valeur agronomique, mais à plus grande diversité de graminées et de dicotylédones. Au final, les parcelles des exploitations laitières se retrouvent surtout dans le 1er groupe, alors que celles des exploitations allaitantes et mixtes dans les 2e et 3e groupes (cf. Tableau 1).

Cette diversité floristique est apparue liée aux modes d'exploitation des parcelles, ainsi qu'au régime hydrique des sols.

Tableau 1. Répartition pour chaque système de production des prairies dans les trois groupes de diversité, parmi les exploitations enquêtées de Rochefort

Système de production	Groupe 1 (n=75)	Groupe 2 (n=32)	Groupe 3 (n=13)
Bovins Laitiers	79%	12%	9%
Mixtes Bovins Laitiers et Viande	52%	43%	5%
Mixtes Bovins Laitiers et Ovins	36%	50%	14%
Bovins Viande	48%	32%	20%

La prise en compte de la diversité par l'éleveur

Selon le système d'élevage, les mots utilisés par l'éleveur pour caractériser la diversité des prairies changent, même s'il s'agit très souvent de qualificatifs relatifs au milieu (sol, climat...) (cf. Figure 2). L'intérêt exprimée quant à cette diversité est partagé concernant l'adaptation aux aléas climatiques, il est par contre variable en terme de saisons ou de modes d'utilisation de la prairie.

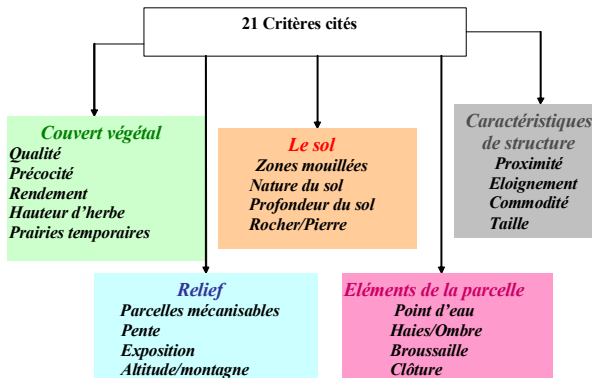


Figure n° 2. : 21 critères cités par les éleveurs pour qualifier la diversité de leur prairie

Au niveau de la filière (V2)

Même si les prairies sont utilisées pour communiquer sur un grand nombre de produits d'élevages herbagers, leurs spécificités en terme de végétation et de conduite apparaissent peu mises en avant.

Les cahiers des charges de produits certifiés

Malgré de nombreux dispositifs de valorisation de produits à base d'herbe en région Auvergne, on trouve peu de spécifications concernant la conduite des prairies dans leurs cahiers des charges.

Les documents promotionnels

Dans un échantillon de 9 dispositifs de valorisation de produits d'élevage et de 5 organismes participant à la promotion de ces produits, on remarque que les prairies mises en avant sont essentiellement des pâturages d'altitude, qui ne sont pas toujours en lien avec la réalité ou la majorité des pratiques agricoles des éleveurs impliqués dans les produits (cf. Figure 3).

Pour quelques uns de ces produits, des entretiens avec des responsables de la communication des organismes parties prenantes montrent qu'ils sont conscients des atouts environnementaux et éthiques de la diversité des prairies auvergnates, mais que leur priorité reste avant tout de communiquer sur le produit et ses caractéristiques spécifiques.

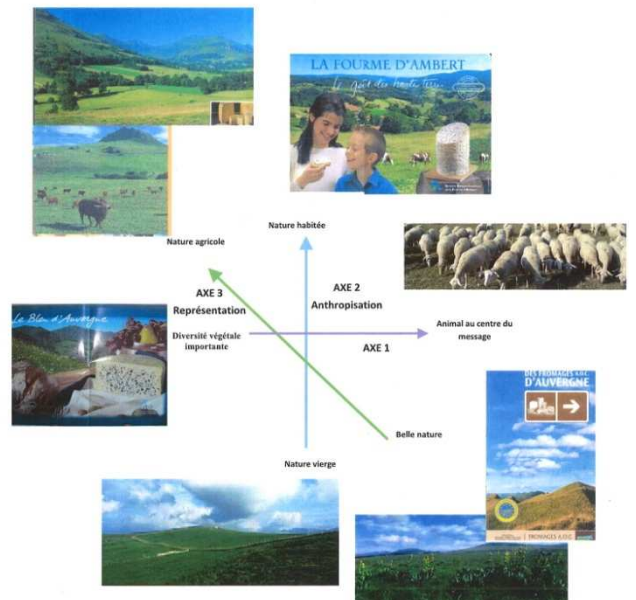


Figure n° 3. : divers types d'images promotionnelles de produits de l'élevage auvergnat mettant en scène les prairies

Les résultats

Au niveau du territoire (V3)

La diversité des exploitations valorisant les prairies en Auvergne est importante. Les différences de dimension, d'orientation, de productivité des élevages les positionnent différemment en terme d'avenir, quant à la transmission, ou aux évolutions de politiques, marchés ou filières.

Diversité de dimension et de productivité des élevages dans une même petite région

Dans le territoire du Haut-Mezenc, parmi les 172 exploitations inventoriées en 2009, on a distingué 12 types d'exploitation après analyse statistique et validation par des élus locaux agriculteurs. Ces types se distinguent par leur orientation d'élevage (bovin/ovin, lait/viande, spécialisé/mixte), leur dimension, leur productivité et l'âge de leur chef. Ils sont cependant semblables en terme de chargement et de mode d'utilisation des prairies (cf. Figure 4).

	EA petite dimension, faible productivité 27 EA	EA grande dimension, forte productivité 24 EA	EA dimension et productivité moyennes 32 EA
Age	54	39	47
Nb UTH	1,3	1,5	1,3
SAU (ha)	33	133	75
Nb VA	21	68	38
SAU/UTH	28	102	66

Figure n° 4 : 3 types d'exploitations spécialisées en bovin allaitant dans le territoire du Haut-Mezenc

Perspectives 2015 variables selon le type d'élevage herbager

La prospective par modélisation, à l'horizon 2015, sur 10 systèmes de productions spécialisés représentatifs de la région Auvergne (cas-types Réseau d'Élevage Auvergne-Lozère : 4 spécialisés en bovins lait et 4 en bovins viande, 2 en ovins viande) montre que, en général pour la région et à structure d'exploitation constante, il y a peu de changements techniques à attendre, alors qu'apparaît un effet positif sur le revenu des systèmes les plus herbagers (cf. Figure 5).

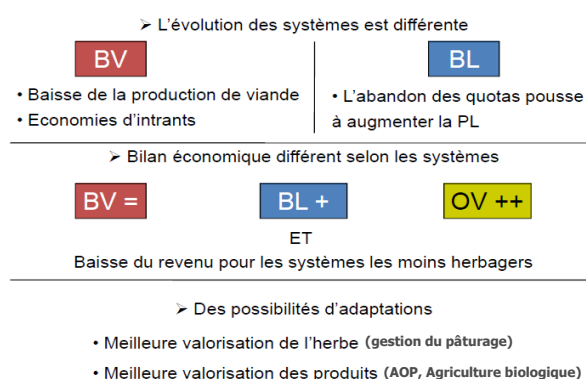


Figure n° 5 : comparaison des résultats de la prospective 2015 pour les exploitations-types spécialisées auvergnates

Une approche territoriale est en cours de réalisation pour permettre d'appréhender les perspectives au niveau de petites zones d'élevage, et notamment pour des zones présentant une diversité d'exploitations herbagères.

Pour aller plus loin...

- Caron A., Ingrand S., Buisnière C., Woehling S., 2010. Which place for sustainability commitments in the marketing strategies of the grass-based quality food products from Auvergne? Symposium de l'IFSA Europe Group, Vienne (Autriche), 4-7 July 2010
- Rapey H., Renaud M., 2010. Evolutions en 20 ans de la non-spécialisation des élevages dans une zone herbagère du Massif central : le cas du plateau du Mezenc. Rencontres Recherches Ruminants, 17èmes journées, Paris, 8-9 décembre 2010, 4 pp. sous presse.
- Veysset P., Rozière B., Benoit M., Laignel G., 2010, Prospective « 2015 » pour des élevages de ruminants en zones herbagères du Massif Central : quelles adaptations pour quels résultats ?, Rencontres Recherches Ruminants, 17èmes journées, Paris, 8-9 décembre 2010, 4 pp. sous presse.

Pour citer ce document :

BAUMONT René, RAPEY Hélène, INGRAND Stéphane, CARON Armelle, VEYSSET Patrick, (2010). *Les prairies et leur diversité : atouts pour l'Auvergne*, Projet PSDR-Auvergne Valprai, Série Les 4 pages PSDR3.

Plus d'informations sur le programme PSDR :

<https://psdr-auvergne.cemagref.fr/>

Contacts :

PSDR Région : Laurent TROGNON (AgroParisTech)
Direction Nationale PSDR : André TORRE (INRA)
Animation Nationale PSDR : Frédéric WALLETT (INRA)

Pour et Sur le Développement Régional (PSDR), 2007-2011
Programme soutenu et financé par :